

## Bilan d'étape Janvier 2008

### **Dernière étape avant le vote des congrès du 26 février 2008**

Ce bilan est destiné aux représentants, siégeant dans leurs conseils respectifs, des établissements qui vont fusionner pour refonder ensemble l'Université de Strasbourg. Il fait le point à la date du 7 janvier 2008 sur l'état des contenus proposés par les différents groupes de travail comme éléments constitutifs du dossier « Projet d'Etablissement Commun pour l'Université de Strasbourg durant la période 2009-2012 ».

Le dossier définitif sera soumis à ces conseils le 26 février, au cours d'une réunion commune des congrès. Le vote d'approbation du dossier global s'effectuera lors de cette réunion, établissement par établissement.

Ce bilan a été établi sur la base des documents émanant des groupes interuniversitaires et du comité de pilotage, et des présentations effectuées par les différents groupes lors de l'Assemblée du projet qui s'est tenue le 5 décembre. Il est structuré selon le plan prévu pour le projet d'établissement commun<sup>1</sup>, de manière à préfigurer l'articulation finale des différentes propositions des groupes de travail. Les sections prévues dans le bilan final mais dont les éléments n'étaient pas suffisants ou disponibles pour figurer dans le bilan, figurent simplement par leur titre, à titre indicatif et avec pour seul contenu la mention « hors bilan », volontairement synthétique, le bilan fait référence à des annexes. Les bilans complets sont disponibles sur le site intranet du projet<sup>5</sup>.

## Sommaire

<b>1. Introduction : déclaration politique des présidents.....</b>	<b>2</b>
<b>2. L'Université de Strasbourg : Profil .....</b>	<b>2</b>
2.1. Etat des lieux statistiques : l'Université de Strasbourg en chiffres en janvier 2008 .....	2
2.2. Les démarches structurant la création de l'Université de Strasbourg .....	2
2.2.1. Les collégiums .....	2
2.2.2. Les actions pilotes .....	3
2.2.3. Le chantier logistique de reconfiguration des fonctions de gestion .....	4
2.3. Les grandes orientations statutaires : projet de statuts .....	5
<b>3. L'Université de Strasbourg : Le Projet d'Etablissement Commun.....</b>	<b>6</b>
3.1. Bilan de chacun des établissements qui vont constituer l'Université de Strasbourg .....	6
3.2. Les projets par grands chapitres .....	6
3.2.1. L'Offre de formation de l'Université de Strasbourg .....	6
a. Les enjeux communs .....	6
b. Les axes prioritaires du développement de l'offre de formation pour 2009-2012.....	7
3.2.2. La Recherche .....	8
a. Les enjeux de la recherche à l'Université de Strasbourg.....	8
b. Propositions du groupe et des Vice-présidents Recherche.....	8
3.2.3. Vie universitaire .....	9
a. Champ d'action et enjeux.....	9
b. Propositions du groupe .....	10
3.2.4. Documentation.....	11
3.2.5. Relations Internationales .....	11
3.2.6. Pilotage .....	12
3.2.7. Gestion (RH, Finances, Patrimoine).....	12
3.2.8. Logistiques –dont Systèmes d'information et informatique-.....	12
3.2.9. Culture, Sciences et société .....	12
Annexe : Point sur les propositions d'actions pilotes <sup>3</sup> .....	13

# 1. Introduction : déclaration politique des présidents

*Hors bilan*

## 2. L'Université de Strasbourg : Profil

### 2.1. Etat des lieux statistiques : l'Université de Strasbourg en chiffres en janvier 2008

Annie Cheminat est en charge de ce dossier. Cette section contiendra :

la liste des principaux tableaux dont l'assemblage décrit le profil de l'Université de Strasbourg à sa création. Ces tableaux serviront de base de comparaison aux résultats qui seront régulièrement évalués. Il est rappelé qu'une action pilote esquissant la création d'un service d'aide au pilotage a été retenue. Ce service provisoirement nommé « Se connaître, s'évaluer » sera directement rattaché à la Présidence. Il sera en charge de l'homogénéité des référentiels d'évaluation de l'établissement. Il pourrait également constituer un service d'appui aux différentes parties prenantes de l'établissement, et rassembler les services statistiques, l'Observatoire, un dispositif d'audit interne, le service qualité....

Quelques exemples de travaux

### 2.2. Les démarches structurant la création de l'Université de Strasbourg

Ayant choisi le projet d'établissement commun comme dynamique de construction de l'Université de Strasbourg, les présidents ont affiné cette stratégie en adoptant trois démarches conçues et planifiées tant en ce qui concerne le profil de la nouvelle Université que son programme d'actions pour la période 2009-2012. Ces trois démarches répondent à un double souci : d'une part associer les acteurs au changement, et d'autre part se donner le temps d'une expérimentation évaluée. Ces démarches concernent tant la structuration du nouvel établissement (les collègiiums) que les différents domaines d'application du projet (les actions pilotes) et la rénovation des fonctions de gestion et de soutien à la mission (chantiers logistiques de reconfiguration des fonctions de gestion).

#### 2.2.1. Les collègiiums

Après avoir validé en comité de pilotage le cahier des charges des niveaux 2<sup>2</sup> et l'utilisation du terme « collegium » pour les désigner, les présidents ont adressé début novembre à tous les responsables de composantes (Ecoles, Instituts, UFR, unités de recherche) un appel à proposition de collègium.

14 propositions de formes variées ont été reçues au 7 janvier. Elles sont pour la plupart assorties de propositions alternatives classées par ordre de préférence. Plusieurs d'entre elles, établies « in abstracto », impliquent des composantes n'ayant pas été associées à l'élaboration de la réponse.

Certaines propositions font par ailleurs apparaître des logiques de rattachement compliquées par l'existence d'une double valence. La plus notable est celle des Ecoles d'ingénieurs et IUT, confrontés au dilemme de choisir entre un rattachement de nature professionnelle et un rattachement disciplinaire et/ou thématique.

Ces éléments ont été pris en compte par les présidents : lors de la séance du comité de pilotage du 17 décembre, ils ont validé la possibilité d'un double rattachement des composantes, dans les cas justifiés par l'existence de deux projets différents, dont un à vocation directement professionnelle.

Les nombreux échanges que les présidents ont eus avec les porteurs de ces propositions ont fait apparaître le besoin d'approfondir le cahier des charges des collegium. A la demande des présidents, un projet de charte des collègiams est en cours d'élaboration : à partir d'une version initiale préparée par l'équipe projet, le groupe Organisation et Gouvernance et le comité de pilotage affineront ce projet. Celui-ci sera ensuite adressé courant janvier aux porteurs de projets, avec une lettre d'orientation des présidents, en vue d'inclure dans le projet quadriennal une première liste des collegium. La liste définitive des collègiams sur les quatre ans du premier contrat quadriennal, ainsi que la charte des collegiums, seront soumises à l'approbation du conseil d'administration de l'Université de Strasbourg au début de l'année 2009.

### **2.2.2. Les actions pilotes**

*Voir la fiche Action pilote, mode d'emploi publiée sur le site intranet<sup>3</sup>*

Une ambiguïté subsiste encore au sein des communautés universitaires sur la définition de la notion d'action pilote. Toutes les initiatives engagées dans le cadre du regroupement des établissements n'ont pas vocation à être « labellisées » actions pilotes, même si leur caractère interuniversitaire est fondamental. Il faut que par leurs objectifs, par leur méthode de mise en œuvre, elles expriment un bonus qualité illustrant la valeur ajoutée de la refondation de l'Université de Strasbourg. Par exemple, les initiatives qui concrétisent les ambitions politiques affichées de l'Université de Strasbourg, comme une politique de développement des langues ou l'engagement fort en matière de développement durable, entrent dans ce cadre.

La fusion des services communs existants dans chacun des trois établissements a vocation à être abordée sous forme d'action pilote si la dynamique, les modalités de fusion, l'extension éventuelle du périmètre apportent clairement une plus-value à l'activité du service regroupé. Par exemple, la création du dispositif de communication de l'Université de Strasbourg a été retenue comme action pilote, parce que les missions et l'organisation du futur dispositif doivent être définies sur de nouvelles bases, i.e. dans le souci de répondre à des besoins en communication liés à la création même de la nouvelle université. Ces besoins découlent à la fois de la nécessité de faciliter la création d'une identité institutionnelle et des ambitions de rayonnement international. Le projet de création du futur service « Se connaître, s'évaluer » entre également dans ce cadre des actions pilotes, tout comme le regroupement des SCUIO, avec la dynamique du dossier Licence préparé par le groupe Offre de formation et l'introduction des missions réaffirmées dans la loi d'août 2007 d'orientation active et d'aide à l'insertion.

Les actions pilotes doivent s'inscrire dans un périmètre limité, être adossées à une équipe opérationnelle, être planifiées sur des bases clairement définies permettant d'en faciliter et d'en suivre la réalisation, et permettant d'en mesurer à terme l'impact par rapport aux objectifs initialement retenus : porteur du projet, programme, résultats attendus, budget doivent en être précisés. Elles ont vocation à être limitées dans le temps.

Une initiative dont l'objectif est large et porte sur le long terme, comme par exemple la mise en place d'une semaine d'accueil organisée pour tous les primo-entrants, peut néanmoins être retenue comme action pilote, si l'action est planifiée de manière à faciliter la mise en place et l'expérimentation de l'initiative. De telles actions pilotes ont vocation à être intégrées, ou non, au fonctionnement normal de l'établissement à la fin du contrat selon les résultats de l'évaluation qui en aura été faite.

La réalisation d'actions pilotes, et donc la mise en place de nouvelles pratiques, impliquent un fonctionnement « en mode projet ». Pour le favoriser, la mise en place d'une cellule d'appui au montage et à la conduite de projets dès février 2007 puis au sein de l'Université de Strasbourg est en discussion. Reconnue comme un outil au service du management global, cette cellule pourrait diffuser une forme de culture englobant les cultures de la qualité et de l'évaluation.

X projets d'actions pilotes ont été adressés aux Présidents. Certains ont été acceptés par eux après avis du comité de pilotage, d'autres ont été retournés à leurs porteurs afin d'être approfondis, d'autres enfin n'ont pas été retenus comme actions pilotes mais seront réalisés dans le cadre des chantiers logistiques de reconfiguration des fonctions de gestion. Un résumé de l'état des propositions est donné en annexe.

### **2.2.3. Le chantier logistique de reconfiguration des fonctions de gestion**

Voir les diaporamas de l'assemblée des groupes du 5 décembre publiés sur le site intranet<sup>4</sup>

Un chantier logistique de reconfiguration des fonctions de gestion s'est progressivement mis en place à l'automne 2007, dans l'optique de rechercher la meilleure configuration possible pour les fonctions de gestion (GRH, Finances, Patrimoine, Logistiques) et d'appui aux missions (gestion de l'OF, de la scolarité des étudiants, gestion de la recherche, appuis à l'enseignement et à la recherche...). Ce chantier bénéficie des résultats précieux de l'état des lieux réalisé pendant la phase 1 du projet par les groupes concernés par ces domaines.

Il est conduit dans l'optique d'une université de Strasbourg placée d'emblée dans le cadre de la loi LRU, en conséquence de la demande des Présidents à la DGES d'obtenir, dès la création de l'Université de Strasbourg, le complément d'autonomie en matière de gouvernance et de gestion. Cette requête des présidents a induit la réalisation d'audits par l'IGAENR dans chaque établissement. Ces audits donneront lieu à un rapport, qui précisera les pré-requis en terme d'organisation et de gestion à mettre en œuvre pour faire face à une autonomie élargie, et à l'extension de responsabilité qui l'accompagne.

La première orientation que les présidents ont fixée pour ce chantier logistique, par la voie des secrétaires généraux, est l'objectif « zéro régression » pour la période de transition de « 3 structures à 1 seule », qui conduira à la mise en place d'un établissement opérationnel. La démarche adoptée pour atteindre cet objectif consiste à associer étroitement les services aux travaux d'anticipation et de coordination. Ces travaux vont tout d'abord faire l'objet d'un recensement avant d'être engagés. La mission d'assurer la coordination de l'ensemble a été confiée à Jean Deroche.

Les autres secrétaires généraux se sont également vu confier des missions de coordination et de pilotage de la reconfiguration des différentes fonctions de gestion, transversales aux trois universités : Eric Pimmel sur la fonction budgétaire, financière et comptable, Jean-Claude Bove sur la fonction GRH, David Peil sur la fonction Patrimoine. Ils sont chargés de proposer, pour la mi-janvier, un schéma de reconfiguration.

Les fonctions d'appui aux missions (formation, recherche) feront l'objet d'une approche similaire dans les prochaines semaines.

Les principes qui sous-tendent la conduite de ces chantiers logistiques sont les suivants :

Le passage du « 3 à 1 » constitue une opportunité pour améliorer la qualité des services rendus aux étudiants ainsi que les conditions de mise en œuvre des missions fondamentales (enseignement et recherche). Il convient de rechercher les points d'équilibre les plus satisfaisants dans la répartition des opérations de gestion sur les services centraux et les composantes, entre proximité (prise en compte notamment de logique de sites) et expertises (compétences moins nombreuses), entre approches qualitatives (services de proximité à forte valeur ajoutée), et traitement de masse (exigeant une bonne technicité).

S'appuyer sur les personnels concernés qui détiennent les compétences métier en les associant aux réflexions, tant les personnels des services centraux que ceux des composantes.

Rechercher l'optimisation du service rendu en valorisant et développant les compétences des personnels, en créant les fonctions de responsables nécessaires, avec en perspective la possibilité de créer des services nouveaux

Les lettres de mission aux secrétaires généraux sont disponibles sur le site intranet du projet.

## **2.3. Les grandes orientations statutaires : projet de statuts**

*A compléter*

## 3. L'Université de Strasbourg : Le Projet d'Etablissement Commun

### 3.1. Bilan de chacun des établissements qui vont constituer l'Université de Strasbourg

*Hors bilan*

### 3.2. Les projets par grands chapitres

#### 3.2.1. L'Offre de formation de l'Université de Strasbourg

*Voir le bilan du groupe publié sur le site intranet<sup>5</sup>*

Le groupe interuniversitaire « Offre de Formation », animé par les trois vice-présidents des CEVU, a tracé les contours d'une politique de formation pour l'université unique.

Au cours des travaux préparatoires, les trois CEVU se sont mutuellement présentés leurs offres de formation respectives. Ils ont adopté un cahier des charges commun qu'ils ont adressé à tous les responsables de filières, diplômes, parcours, en vue de préparer, sous les mêmes auspices, le projet d'offre de formation de l'université unique présenté à l'habilitation.

Les travaux abondants (entre 15 et 20 réunions) qui ont été réalisés ont permis d'identifier les enjeux communs et de dégager les orientations qui sous-tendent les dossiers spécifiques.

#### a. Les enjeux communs

Ils sont, pour partie, liés aux conditions nouvelles créées par la refondation, pour partie également, liés aux orientations de la politique nationale.

#### **Les opportunités du regroupement :**

L'offre de formation souhaitée tire parti des opportunités ouvertes par la refondation. Celle-ci permettra de mettre au service des étudiants du site la richesse de tous les champs disciplinaires existants, avec pour ambition et en corollaire un développement de la pluridisciplinarité.

La richesse de la recherche reconnue constitue un atout considérable pour développer des parcours d'excellence, originaux, transdisciplinaires.

L'ouverture internationale de l'Université de Strasbourg va favoriser le développement d'une mobilité étudiante, entrante et sortante, et notamment transfrontalière grâce à une dynamisation d'EUCOR.

#### **La prise en compte des orientations de la politique nationale :**

L'offre de formation présentée comporte un volet important sur la Licence, s'attache à conjuguer rationalisation et possibilités d'individualiser progressivement les parcours, et soutient la prise de responsabilité et l'engagement étudiant.

Elle inclut comme axes prioritaires les missions d'orientation active et d'aide à l'insertion professionnelle.



## b. Les axes prioritaires du développement de l'offre de formation pour 2009-2012

Certains d'entre eux sont directement liés aux contenus de l'offre, deux axes sont plus spécifiquement liés à la mise en place de la dynamique de rapprochement des trois établissements.

### **Axes liés à la forme et aux contenus de l'offre :**

#### **Orientation-professionnalisation, adossement à la recherche**

En retenant l'articulation entre orientation active et professionnalisation comme levier de rénovation de l'offre de formation, l'Université de Strasbourg va naître en affirmant de façon forte sa préoccupation en matière d'insertion professionnelle des étudiants : il y a là un des enjeux majeurs du prochain contrat quadriennal.

Le projet professionnel de l'étudiant, développé progressivement et affiné durant son cursus, constituera la ligne de force d'un parcours visant la réussite. Ce parcours s'inscrira dans les principes du LMD, notamment par l'identification des savoirs et compétences visés par les formations.

La mise en œuvre des objectifs d'orientation active et d'insertion professionnelle se déclinera sous différentes formes (préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement dès le L2, intégration du CLES et du C2i dans les cursus, par exemple)

L'adossement à la recherche sera particulièrement développé pour les masters (cf le bilan du groupe Recherche)

#### **Des formations originales illustrant le potentiel du site :**

En partant des formations déjà existantes qui associent les trois établissements, il s'agit de renforcer les parcours originaux, les parcours d'excellence, les double cursus, les parcours bi-disciplinaires, les synergies entre les préparations aux concours....

#### **Des formations axées sur l'Europe**

#### **Dynamiser l'offre de formation tout au long de la vie :**

Il s'agit notamment de s'adresser d'emblée à des publics distincts de ceux de la formation initiale, mais aussi de développer l'apprentissage et l'alternance, la VAE, d'intensifier la liaison avec le monde professionnel.

### **Axes liés à la dynamique de rapprochement des universités au sein de l'Université de Strasbourg**

#### **Harmoniser l'offre et les pratiques :**

La réussite de l'Université de Strasbourg passera par sa capacité à harmoniser les pratiques, en respectant de légitimes diversités, mais en procédant également aux adaptations indispensables.

C'est sur cette volonté que les trois CEVU ont adopté les principes directeurs qui sous-tendent la construction globale de l'offre de formation<sup>6</sup> : calendrier universitaire commun, système d'information unique (un chargé de mission APOGEE a été désigné pour harmoniser les référentiels), UE libres communes, développement des mobilités, modalités de contrôle des connaissances...



**Mettre en place les outils d'évaluation des formations en lien avec la recherche :**

En lien avec le service d'aide au pilotage « se connaître ; s'évaluer », l'Université de Strasbourg va s'attacher à développer une culture de l'auto-évaluation dont l'un des champs majeurs d'application sera les formations, en lien avec la recherche (tirer parti des développements de la recherche en termes d'offre de formation, organiser la veille sur les besoins du marché de l'emploi en lien avec les études de l'ORESIFE, développer le descriptif, la valorisation et la diffusion des compétences acquises – annexe aux diplômes -, créer et soutenir les réseaux d'anciens étudiants...)

### **3.2.2. La Recherche**

*Voir le bilan publié sur le site intranet<sup>5</sup>*

Le groupe Recherche ainsi que les trois vice-présidents concernés ont préfacé leur bilan d'étape (présenté lors de l'Assemblée du projet du 5 décembre par C. Civardi), par un préambule qui précise que le document actuel n'a pas atteint la forme définitive qu'il devra avoir dans le projet qui sera soumis au vote des congrès le 26 février prochain. Un bilan plus complet est en cours de préparation par le groupe Recherche et Valorisation. Ce bilan d'étape permet néanmoins de mettre en évidence les vues convergentes, les points d'équilibre, que les travaux en commun ont permis de dégager. Il constitue également un appel à contribution de la part d'acteurs qui voudraient s'exprimer avant la phase de rédaction définitive.

Comme pour l'offre de formation, le groupe a précisé les enjeux de la recherche à l'Université de Strasbourg :

#### [a. Les enjeux de la recherche à l'Université de Strasbourg](#)

Tirant parti du très large éventail d'investigation que les disciplines rassemblées au sein d'un même établissement vont offrir aux chercheurs, l'Université de Strasbourg peut affirmer son ambition de s'imposer comme un opérateur de recherche international. Pour percer dans ses domaines d'excellence, elle devra mettre en œuvre d'une politique d'établissement forte. Les grandes lignes de la politique proposée par le groupe Recherche visent à faire du site de Strasbourg un campus de réputation mondiale, en fournissant aux enseignants-chercheurs des conditions de travail de grande qualité, en développant les interfaces et les synergies entre disciplines, et en favorisant les coopérations scientifiques nationales et transfrontalières afin de contribuer pleinement à la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche..

#### [b. Propositions du groupe et des Vice-présidents Recherche.](#)

##### **Les conditions de l'efficacité de la recherche**

Ils ont d'abord précisé les conditions qui, selon eux, devaient être réunies pour assurer l'efficacité de la recherche : garantir son indépendance (choix des thématiques, autonomie scientifique et de gestion, directeurs d'unités ordonnateurs secondaires...), assurer le lien avec la formation, reconnaître la liberté des membres de la communauté scientifique (chacun d'entre eux est rattaché à une unité de recherche ce qui lui donne le droit – et les devoirs qui vont avec – au développement de ses recherches, ainsi qu'au maintien de l'affectation des reliquats aux unités de recherche, sous réserve de la production d'une argumentation sur l'engagement des sommes non engagées).

### **Les conditions de la valorisation de la recherche**

Il s'agit de reconnaître la diversité des approches et d'y répondre (politiques contractuelles, structure de valorisation, service d'organisation de colloques, politiques de publication...)

Une politique éditoriale pourrait être confortée par des demandes de ppf –publications, la création d'un service de publication en partenariat avec les Presses universitaires de Strasbourg.... Importance accordée à l'image de la recherche, outil d'une valorisation performante.

### **Recherche et Offre de formation, Ecoles doctorales, EPST**

La première partie de ce chapitre a été rédigée en commun avec le groupe Offre de formation et se décline à plusieurs niveaux : la mise en place et en œuvre des outils d'évaluation et l'utilisation du LMD comme tremplin d'une offre adossée à la recherche

Pour ce qui concerne les Ecoles doctorales, le lien doit être étroit avec la recherche et le groupe propose que la mise en place d'un Collège des Ecoles doctorales soit traitée en action pilote.

Le lien Université de Strasbourg/EPST est indispensable. Son application pratique devra être négociée, avec une attention particulière sur la MISHA, et dans l'esprit de la lettre de mission adressée par le Président de la république à la Ministre de l'Enseignement supérieur et de recherche : « les universités doivent être placées au centre de l'effort de recherche, en confortant notamment leur responsabilité dans les laboratoires mixtes de recherche. »

### **Recherche et Ouverture internationale**

Il conviendra de déployer les atouts dont dispose Strasbourg en ce domaine

### **Les modalités de passage de trois organisations de recherche à la Recherche de l'Université de Strasbourg**

Enfin, le groupe a commencé et non achevé, sa réflexion sur les modalités et les outils à construire pour passer de l'existant à l'objectif cible. Il s'est notamment interrogé sur la manière de favoriser le développement et le partage des connaissances, et propose comme premiers éléments de réponse de s'appuyer sur les collégiums, de trouver un accord sur le taux et les modalités d'utilisation du BQR, de mettre en place des ppf présidence, etc....

### **3.2.3. Vie universitaire**

*Voir le bilan du groupe publié sur le site intranet<sup>5</sup>*

Le groupe interuniversitaire « Vie Universitaire », animé conjointement par les vice-présidents en charge de la vie étudiante et les vice-présidents en charge des formations a eu l'occasion de se réunir 9 fois dans le cadre de la phase 2 du projet Université de Strasbourg.

#### [a. Champ d'action et enjeux](#)

Le groupe s'est très rapidement attaché à évoquer les questions de vie étudiante mais aussi et surtout à élargir ses sujets de réflexion à la vie de l'université dans son ensemble. Les thématiques traitées ont été nombreuses : accueil, culture, solidarité, santé, handicap, sport, citoyenneté, développement durable, outils numériques de travail, circulation et transport. Les propositions qui découlent de ces discussions portent en elles la volonté de faire de la Vie à l'Université l'une des toutes premières forces de l'Université de Strasbourg au même titre que la formation et la recherche.

## b. Propositions du groupe

Des différentes réunions sont ressorties de nombreuses propositions allant du simple ajustement à l'investissement lourd. Ces propositions sont décrites dans le bilan d'étape du groupe publié sur le site intranet (Rubrique « Résultats de la phase 2>Synthèses et bilans »). Les principales d'entre elles sont listées ci-dessous :

**Amélioration de l'accueil des étudiants** : Organisation d'une semaine d'accueil en L1, tutorat d'accueil pour les étudiants étrangers, création d'un service de halte-garderie, ...

**Circulation et transport** : conduite d'une réflexion sur les emplacements de parking, développement de moyens alternatifs de transport, ...

**Citoyenneté et soutien aux initiatives et aux engagements** : Signature par les étudiants à la rentrée d'une charte des droits et devoirs étudiants, mise en place d'un dispositif de vote par Internet, amélioration de la formation des élus étudiants par le développement d'Unités d'Enseignement dédiées, mise en œuvre d'une commission unique d'aide aux projets étudiants, réunissant les principaux acteurs du financement des opérations étudiantes.

**Culture** : développement de la Carte Culture, développement de l'offre d'UE libres permettant l'expression artistique, création d'une Maison de la Culture.

**Développement durable** : création d'un service administratif spécifique, sous la direction politique d'un vice-président délégué, mise en place de projets simples tels que le tri sélectif, l'achat de fournitures recyclables, l'installation de mitigeurs en plus d'une politique de maîtrise de l'énergie constituera un pas supplémentaire dans la direction d'une politique plus volontariste encore.

**Intégration des situations de handicap** : développement d'un accueil spécifique des personnes handicapées, constitution d'un réseau de référents dans les composantes, création d'un support administratif piloté par un vice-président délégué.

**Services et outils numériques** : Développement des outils numériques (impression de documents administratifs, facilités à imprimer et à scanner des documents, etc.), développement de la mise en ligne de contenus (cours audio et vidéo, formation en ligne, ...), mise en place d'un système de communication plus interactif de type télévision ou panneaux d'affichage numériques, déploiement de cartes étudiantes « intelligentes », permettant l'accès à une vaste palette de services dans le monde universitaire (accès aux bibliothèques, aux restaurants universitaires), mais aussi dans la ville (carte de transport, portefeuille électronique, ...) comme dans de nombreuses villes européennes.

**Solidarité** : Meilleure identification des réseaux d'aides, notamment par la création d'un service des bourses, élargissement du dispositif d'étudiants relais actuellement en cités universitaires au campus universitaire dans son ensemble, encouragement du salariat étudiant à l'université, valorisé si nécessaire par la mise en œuvre d'aménagements pédagogiques.

**Sport** : identification d'une Maison des sports et d'un guichet unique, associée à un renforcement des supports administratifs, conduite d'une réflexion sur le statut de sportif de haut niveau et les aménagements pédagogiques qu'il ouvre.

### 3.2.4. Documentation

Le groupe Documentation a conduit sa réflexion sur les 5 chapitres prévus pour le contrat quadriennal :

**Modernisation** : L'axe principal de modernisation est la ré informatisation du SICD avec le choix, après une étude approfondie à conduire, soit d'une solution libre, soit d'une solution commerciale. Par ailleurs, le développement du portail documentaire du SICD se poursuit, l'acquisition d'un nouveau logiciel de téléenseignement est à l'étude, et enfin, le renouvellement partiel du parc informatique (18 serveurs et 474 microordinateurs) devra être mené à bien au cours du prochain contrat.

En raison de l'importance des fonds patrimoniaux des trois universitaires, la numérisation devrait être accélérée. Enfin la poursuite de la production d'archives ouvertes (thèses électroniques, mémoires...etc.) sera facilitée par la fusion des trois chaînes de production existantes.

**Collections** : Selon les recommandations nationales, le SICD s'emploie à établir la carte documentaire, c'est-à-dire à participer à la cartographie précise des ressources documentaires acquises en un an en région Alsace. Cette carte est un outil d'évaluation et de pilotage. A partir de carte ainsi dressée, les commissions des différentes bibliothèques discutent et établissent des stratégies de développement des collections.

**Accueil** : en réponse aux incitations du ministère, les heures d'ouverture des bibliothèques seront en voie d'élargissement. Par ailleurs, le groupe Documentation étudie la possibilité d'étendre le service du prêt à domicile.

**Formation des utilisateurs** : Les trois universités ayant déjà travaillé sur l'amélioration de la formation des utilisateurs, le groupe Documentation propose de conforter l'existant et de progresser au niveau Master.

**Le patrimoine** : L'état des lieux du patrimoine numérisé qui a été réalisé montre que ce patrimoine dépasse les prévisions. L'étude de l'apport d'un scanner-robot est en cours. Il permettrait d'accélérer la numérisation.

### 3.2.5. Relations Internationales

*Voir le bilan du groupe sur le site intranet<sup>6</sup>*

Le groupe Relations Internationales a proposé d'assigner à l'Université de Strasbourg un certain nombre d'objectifs stratégiques, notamment celui de renforcer l'attractivité de l'Université de Strasbourg.

Constatant qu'à l'exception de quelques composantes, la mobilité ne touchait qu'un faible pourcentage d'étudiants, le groupe a proposé des plans d'actions au service de sous objectifs qui visent tous au renforcement de l'attractivité. Nombre de ces actions, qui ont été listées, concernent également le groupe offre de formation.

Les enjeux sont d'accroître l'attractivité de l'offre, de développer la mobilité étudiante et celle des personnels (enseignants-chercheurs et personnels latos), d'améliorer les conditions d'accueil des étudiants et des chercheurs étrangers, de s'inscrire dans des réseaux, de créer un observatoire des relations internationales et de mener à bien une politique ciblée vers certains pays, en accord avec les priorités nationales.

### **3.2.6. Pilotage**

*A compléter*

### **3.2.7. Gestion (RH, Finances, Patrimoine)**

*Voir le bilan du groupe Ressources Humaines sur le site intranet<sup>5</sup>*

### **3.2.8. Logistiques –dont Systèmes d'information et informatique-**

*Voir le diaporama présenté lors de l'assemblée des groupes publié sur le site intranet<sup>5</sup>*

Le groupe « Informatique » propose la création d'une direction informatique unique avec une chaîne de commandement politique bien définie. Cette direction aura pour mission la mise en place d'un système global d'information, le développement des TICE, et le développement d'une politique de contractualisation avec les composantes, les laboratoires et les EPST. Le groupe Informatique préconise une séparation claire de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre et la création de différentes missions opérationnelles. Il propose une structuration en pôles : Support utilisateur, Infrastructures (réseaux, serveurs, stockage), Applications (déploiement et maintenance de logiciels), Développement, TICE (création de contenus multimédias), et un pôle transversale Architecture du SI.

### **3.2.9. Culture, Sciences et société**

*Voir l'avant-projet publié sur le site intranet<sup>3</sup>*

## Annexe : Point sur les propositions d'actions pilotes<sup>3</sup>

Le relevé de décisions du comité de pilotage du 22 octobre comporte une annexe 3 intitulée « Actions Pilotes, mode d'emploi ». Cette fiche a accompagné l'appel à projets d'actions pilotes diffusé le 30 octobre. 16 réponses ont été reçues et examinées par le comité de pilotage lors de sa séance du 19 novembre (voir le relevé de décision correspondant).

Actions	Domaines	Porteur de projet	Etat de la proposition
Cellule « Se connaître, s'évaluer »	Pilotage	A. Cheminat	Validée par le comité de pilotage
Une semaine d'accueil pour tous les primo-entrants en L1	Offre de formation	Groupe OF	
Conseil des écoles doctorales	Recherche	Groupe R&V, Eric Westhoff	
Dispositif de communication de l'Université de Strasbourg	Communication	M. Deneken/A. Goudot	
Culture, Sciences, et société	A confirmer	Groupe Culture, Sciences et Société/B. Ancori	
Accompagnement des étudiants étrangers hors convention		Annie Peterman	Proposition retenue dans son principe mais nécessitant d'être précisée
Inscription de l'Université de Strasbourg dans une démarche de développement durable		Groupe Vie universitaire	
Réussir à l'université		Annie Peterman	Proposition nécessitant une étude de faisabilité
Améliorer le niveau en langues des étudiants et des personnels		Annie Peterman	
Création d'une direction des emplois		Groupe RH	Proposition retenue dans son principe mais à formuler dans un autre cadre que celui des actions pilotes
Création d'une convention collective		Groupe RH	
Mise en place d'une fonction gestion des carrières		Groupe RH	
Maison de la culture ou de l'étudiant ?		Groupe Vie Universitaire/Y Schmitt	Propositions non encore examinées par le CP (prévu pour le 31 janvier)
Citoyenneté et soutien aux initiatives étudiantes		Groupe Vie Universitaire/Y Schmitt	
Carte multiservices		Groupe Vie Universitaire/Y Schmitt	

---

<sup>1</sup> Voir le relevé de décisions de la séance du comité de pilotage du 17 décembre 2007

<sup>2</sup> Séance du comité de pilotage du 22 octobre

<sup>3</sup> Section « Actions pilotes » de la rubrique « Résultats de la phase 2 » du site intranet :  
<http://universitedestrasbourg/index.php?id=43>

<sup>4</sup> Section « Chantiers logistiques » de la rubrique « Résultats de la phase 2 » du site intranet

<sup>5</sup> Section « Synthèses et bilans » de la rubrique « Résultats de la phase 2 » :  
<http://universitedestrasbourg/index.php?id=44>

<sup>6</sup> Le compte rendu de la première réunion des trois CEVU est disponible sur le site intranet (<http://universitedestrasbourg/index.php?id=39>). Par ailleurs, la seconde réunion des trois CEVU est prévue pour le 4 février 2008.